

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
17 JANVIER 2007**

Présents :

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Co-Présidente Elue, Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire,

Membres titulaires du Bureau :

Elisabeth RAFFIN Co-Présidente habitante, Anne-Marie FAVREAU, Patrick VEILLON, Daniel THIBAUT, Alain MARCHADIER, Michel NICOLLE.

Membres titulaires et membres suppléants du Conseil de Quartier :

Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Josseline MUSCAT, Jacques BANQUY, Louis GODET, Bernard CARENTON, Jean-Michel CORDEAU, Jean CHATELIER, Michèle LABIDOIRE, Philippe AUTRET, Henri GIRARDEAU, Joël AUPICQ, Marc LECLERC, Jacques BERTRAND, Armelle COTREL, Marie-hélène SAINZ, Laurence BLAIS, Pascale VERDEJO, Alain ROBIN, Jean-Michel FOUILLET, Christophe MARQUAT,

Syndicat des Eaux du Vivier : Laurent DEVILLE, Adjoint au Directeur,

Agents Ville/Communauté d'Agglomération de Niort :

Gérard LABORDERIE, Correspondant technique des conseils de quartier, Annie BONNET, Agent Mairie de Quartier.

Excusé(e)s :

Marie LABOMME (donne son pouvoir à Jean-Michel FOUILLET), Patrick ROUSSE (donne son pouvoir à Elisabeth RAFFIN),

Absent(e)s :

Yannick METAIS, David SARRAUD, James MEUNIER, Thierry MOREL.

Public : 28 personnes.

Ouverture de la séance : 20h40

Elisabeth RAFFIN ouvre la séance et présente ses vœux à l'assemblée pour cette année 2007. Elle souhaite que l'équipe conserve son dynamisme pour continuer à participer, dans l'intérêt général du conseil et du quartier, en respectant les règles de fonctionnement précisées dans la charte et le règlement intérieur. Elle souhaite également que, soutenue et encouragée par la concertation avec les élus et les services, l'équipe voie l'aboutissement des projets sur lesquels elle s'est investie.

Annie COUTUREAU présente également ses vœux puis l'ordre du jour ainsi que les règles de bon fonctionnement du conseil par rapport au public et propose que celui-ci prenne la parole dès la fin de l'intervention du technicien ou du rapporteur de chaque commission, sur le sujet qui vient d'être traité.

Patrick VEILLON rappelle que le Conseil de quartier de Saint-Liguaire a affiché sa vitalité tout au long de l'année et retient 2 dossiers à titre d'exemple:

1/ le dossier de la salle des fêtes qui, en étroite collaboration avec les services municipaux et l'ensemble des Léodgariens, a trouvé son aboutissement. Il représente selon lui, un modèle de bon fonctionnement de la démocratie participative et doit servir d'exemple.

2 / le dossier sur l'ORU où le Conseil a l'impression d'être mis devant le fait accompli sans aucune transparence, ni information. Il représente selon lui, un modèle contraire au principe de la démocratie participative, à ne pas renouveler.

Il remercie Annie Coutureau et Elisabeth Raffin pour leur très grande disponibilité et leur présence.

→ **Objet : Approbation du relevé de conclusions du Conseil de Quartier du 28 novembre .**

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

→ **Objet : Point sur la gestion de l'eau.**

Nicole Gravat excuse Marc Lambert, Directeur du syndicat des Eaux du Vivier (ex Régie municipale des eaux)) qui n'a pu être présent ce soir et présente Laurent DEVILLE , son adjoint.

Le Syndicat des Eaux du Vivier (SEV), existant depuis le 1^{er} janvier 2007, émane de la volonté de la Préfecture et du Conseil Général de créer une nouvelle structure unique reprenant les compétences Eau du SIEDS et de la Ville de Niort. Il regroupe les territoires des communes de Niort, Magné, Bessines et Coulon. (Pour plus de détails et renseignements pratiques, cf. le dossier de présentation joint au présent CR). Suivent plusieurs questions relatives à la tarification et à la facturation.

Un conseiller demande si le changement de structure entraînera un changement du prix de l'eau.

Le numéro d'astreinte du Syndicat des eaux du Vivier ne correspond pas dans le Vivre à Niort de février 2007.

L. Deville explique que le montant des factures avant et après sera sensiblement le même et cite 3 exemples:

Une famille consommant 40 m3 a payé 76 € en 2006. Elle paiera 70 € en 2007.

Pour 120 m3 consommés, la facture était de 165 € en 2006, elle sera de 162 € en 2007.

Pour 150 m3, l'équilibre est atteint: 195 € en 2006 et en 2007.

Un conseiller demande s'il y aura une différence de tarification pour les habitants qui ne sont pas reliés au tout à l'égout ?

Cet aspect de la facturation est géré par la CAN.

Pour les personnes qui sont mensualisées pour l'eau et non pour l'assainissement, comment se passe la facturation ?

La mensualisation n'est pas transférable au nouveau syndicat car il s'agit d'un autre organisme. Elle n'est pas en place actuellement au syndicat. Le dossier est en cours de montage. S'il aboutit, chaque abonné recevra un document l'invitant à faire sa demande de mensualisation auprès du syndicat.

Un conseiller demande si le captage d'eau du Pré-Robert qui a un débit très intéressant sera réouvert .

Les trois captages de Chey, Pré-Robert et Chat Pendu seront-ils intégrés dans le périmètre de protection dans le PLU ?

Réponse Conseil/Mairie.

Nicole Gravat souligne que ce captage qui a failli être utilisé en 2005 pour les agriculteurs ne sera pas fermé et qu'il est devenu propriété du syndicat depuis le 1^{er} janvier 07.

Les sources de Chey, Chat Pendu et Pré-Robert n'ont pas de périmètre de protection. La priorité est d'utiliser des captages en activité et de les protéger. Une enquête publique va se dérouler en mars 2007 pour la mise en place du périmètre de protection des eaux du Vivier et de Gachet.

→ **Objet : Point sur la salle des fêtes /Présentation et approbation du Pré-Programme.**

- Le pré-programme a été établi à partir des souhaits du groupe de travail, des visites des salles avec Frédéric Caron et Gérard Laborderie. **Il doit maintenant être validé par la Direction Générale et l'Exécutif municipal avant d'être proposé au vote du Conseil municipal du 23 février.**

- **Vente du Terrain** : le propriétaire ayant refusé la deuxième offre, **une nouvelle tentative de négociation est prévue en Mairie prochainement. En cas d'échec, une procédure d'expropriation sera engagée.**

Un conseiller fait remarquer que les milliers d'euros demandés par le propriétaire pourraient être engagés par la Ville de Niort pour éviter l'expropriation et permettre de respecter les délais de construction.

Un Conseiller demande si 100 places de parking seront suffisantes pour une capacité de 300 personnes et s'il y a possibilité d'extension pour accueillir les bus ? Quel est le pourcentage de places réservées aux personnes à mobilité réduite ? Un revêtement de qualité serait souhaitable pour le parking.

Le budget prévisionnel étant de 800 000 € pour le bâtiment, quel mode constructif a été retenu , sachant que des économies sur le fonctionnement peuvent être faites en choisissant des solutions techniques

adaptées au développement durable.

Réponse Mairie/Conseil

- Tout est mis en oeuvre pour éviter l'expropriation mais la Ville de Niort se doit d'être équitable vis-à-vis de tous les achats de terrain qu'elle réalise à St-Liguairre et sur d'autres sites.
- Le nombre de places de parking a été estimé en fonction des contraintes réglementaires du plan d'occupation des sols actuel.
- Le budget reste valable jusqu'à la passation des marchés avec l'architecte et ensuite il est actualisé en fonction des indices de prix publiés par l'INSEE.
- Les estimations d'un budget s'appuient sur les séries de prix des marchés publics que la Ville de Niort a signé avec certains fournisseurs ainsi que par comparaison avec des constructions semblables en cours de réalisation ou réalisées récemment. Elles intègrent les exigences formulées par le pré-programme et il appartiendra à l'architecte qui sera retenu d'élaborer un projet répondant à l'ensemble des contraintes techniques et financières.

Un conseiller fait remarquer que suite à la réunion du PLU, des réserves foncières sont faites sur toute la Vallée de Corfou /direction Buffevent et qu'il serait bien d'anticiper pour éviter toutes constructions autour de la nouvelle salle des fêtes.

Après discussion le Conseil de Quartier vote le pré programme à l'unanimité, moins une abstention.

→ Objet: Résultat des propositions du Conseil de quartier concernant le programme des travaux 2007 :

Conformément aux souhaits exprimés par le Conseil de quartier du 28 novembre 2006,

- **Le chemin piéton bordant la rue du Grand Port sera réalisé en lieu et place de l'impasse du Port Lateau**, D'un coût de 60 000 €, il sera financé par le conseil de quartier. Une fiche de proximité est établie ce soir.

- **L'aménagement de la rue des Boutinets sera effectué à la place de la rue du Grand Port** pour un coût de 150 000 €. Cette somme sera financée par le budget général.

La mise en place de potelets rue de la Levée de Seveau sera effectuée en accompagnement de la réalisation du parking de la mini-déchetterie financé par le conseil de quartier sur le budget 2006.

→ Objet: Point sur les commissions et groupes de travail.

COMMISSION AMENAGEMENT/CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT (Alain Marchadier) :

- **Organisation de la commission :** Pendant l'absence de Marie Labomme, la commission aura un rapporteur pour chaque réunion. Il sera chargé de la rédaction du compte-rendu et de la convocation à la prochaine réunion.

- **Devenir du Bâtiment Actuel de la salle des fêtes :** La commission réfléchit à son utilisation future, si le bâtiment est conservé, il devra subir des travaux de réhabilitation et de mise aux normes. Il sera intégré dans le projet d' « aménagement du centre-bourg ».

- **Pré-programme de la salle des fêtes :** La commission prend note que le cahier des charges dans son ensemble a été respecté à l'exclusion de la capacité de la salle qui passe de 350 places assises à 300 places

- **Aménagement paysager de la station d'épuration :** Une première réunion a eu lieu le 15 janvier avec le groupe de travail. L'architecte a donné son diagnostic sur l'ensemble paysager de la station et constate que toutes les essences ont été saccagées et donc tout est à recréer. Il présentera une esquisse à la prochaine réunion qui aura lieu le 5 mars prochain.

- **PLU :** Il a été présenté au Conseil de quartier de Saint-Liguairre, quartier Nord et Sainte-Pezenne le 15 janvier en présence de Gilles Frappier (Adjoint au Maire), Marielle Golfier et Claude Monnet du service de l'Urbanisme. Une réunion à destination des habitants est prévue le 7 février à 18 h (salon d'honneur de l'Hôtel de Ville). Concernant Saint-Liguairre :

-Un périmètre inconstructible de 300 mètres est conservé autour de la station d'épuration de Goillard.

-En cas de rupture du barrage de la Touche Poupard, une zone inondable inconstructible occupe une partie du terrain du Chemin Vert. Ce terrain faisait partie des deux sites proposés au vote pour l'implantation de la future salle des fêtes et le rapporteur se félicite que le choix des Léodgariens se soit

porté sur le terrain de La Roussille.

-La prise en compte des cabanes de pêcheurs de la Giole et de la Roussille

Le projet du PLU doit être proposé au vote du Conseil Municipal du 23 février prochain. Il sera ensuite soumis à l'enquête publique sur l'ensemble de la Ville puis voté en septembre 2007. Un plan de zonage sera affiché à la mairie de quartier ainsi qu'un dossier contenant les indications nécessaires pour le décryptage.

Un groupe de travail est créé pour l'examen de ce projet. Il sera composé d'Elisabeth Raffin, Alain Marchadier, Philippe Autret, Josseline Muscat, Marie-Hélène Sainz, Anne-Marie Favreau et Henri Girardeau.

- **Aménagement du Stade de l'OL** : Une réunion a eu lieu le 16 janvier en présence de Françoise Billy, du groupe de travail, du président de l'OL et du service des Sports. Les vestiaires du haut seront composés d'un bâtiment avec :

- 4 vestiaires de joueurs

- 2 vestiaires d'arbitres, des locaux médicaux et administratifs, des sanitaires, des salles de réunions et de rangement. Des vestiaires mobiles seront installés pendant les travaux qui débuteront fin 2007 pour une livraison en 2008. Les vestiaires du bas (sous les tribunes) seront traités en suivant.

M. Riffaud (président de l'OL) a demandé qu'en attendant, la chaudière soit réglée et que les douches soient remises en état de fonctionnement.

La buvette sera un bâtiment en dur, séparé, qui remplacera le mobile home actuel. Le financement de sa construction devra être assuré par le Conseil de quartier sur son budget 2007, dès que le coût sera connu.

Un conseiller fait remarquer qu'il est dommage d'attendre un an de plus pour la construction des vestiaires du haut et deux ans pour les vestiaires du bas alors que des petits travaux pourraient être faits rapidement.

- Coulée Verte : Détérioration rapide du chemin entre l'Auberge de la Roussille et la Tiffardière et l'Auberge et les anciennes usines Rousseau.

- Bateau Chaîne : L'essai doit avoir lieu le jeudi 25 janvier et s'il s'avère concluant, Patrice Ver propose de mettre le bateau en service au public si le temps le permet.

Réponse Mairie/Conseil.

Françoise Billy présentera les plans des vestiaires en mai 2007.

COMMISSION VOIRIE/URBANISME (Daniel THIBAUT) :

- Bourg de Sevreau : Une somme de 10 000 € étant prévue pour lancer les premières études, La commission souhaite qu'un calendrier et une procédure de travail lui soient proposés.

- Levée de Sevreau : Les travaux étant programmés pour le début 2007, la commission souhaite travailler sur la continuité de cette réalisation jusqu'au rond point en liaison avec le groupe de travail de l'aménagement paysager de la station sur l'ensemble des aménagements (piste cyclable, végétation, stationnement au niveau de l'ASPTT),

Elle demande si la SEMIE a été contactée pour la réalisation d'une seconde place de parking pour les riverains entre la voie de chemin de fer et la rue Simone de Beauvoir ?

Réponse Maire/Conseil.

La SEMIE va être contactée dans les prochains jours.

- Rue de la Roussille : Cette rue ayant très mal supporté le passage de nombreux poids lourds transportant les remblais en provenance du chantier de la Brèche, la chaussée s'est affaissée en plusieurs endroits et est totalement défoncée au niveau de l'IED. Dès la fin de l'évacuation des remblais, cette rue devra être remise en état.

- Rue du Grand Port : La réalisation de l'éclairage devient urgente.

Réponse Mairie/Conseil.

Le conseil de quartier vote la somme de 10 000 € pour l'étude d'aménagement du Bourg de Sevreau à l'unanimité.

Un conseiller suggère qu'une demande de recours soit engagée auprès de l'entreprise car elle est responsable des dégradations subies. Une fiche de proximité a été rédigée pour la remise en état de la chaussée.

Le Conseil de Quartier vote la somme de 60 000 € pour le financement du cheminement piétons

longeant la rue du Grand port entre la rue de la Petite Moucherie et la rue des Boutinets à l'unanimité.

→Objet: Rubrique info :

- **Forum Internet** : Ce forum est réservé uniquement aux conseillers de quartier et aux élus municipaux. Un document a été remis à chaque membre pour accéder à ce forum. Pour plus d'informations contacter Robin Degremont.

- **Maison de quartier** : Le recrutement d'une secrétaire est en cours ce qui permettrait à Patrick Ballan de développer des activités d'accueil (centre de loisirs sans hébergement), des soirées conviviales (1 fois par mois). Une activité menuiserie se met en place pour le vendredi matin.

-**Info quartier** : Les conseillers se demandent s'ils vont continuer la distribution du porte à porte pour des raisons d'assurance et de temps.

Réponse Conseil

Un conseiller explique qu'il y a d'autres supports pour inviter les habitants à participer: La presse, le portail Internet, l'affichage dans tous les lieux publics et commerces et l'installation d'un panneau lumineux (comme demandé par le CQ). La question n'est pas tranchée.

Objet : Questions diverses.

▶ Carrefour Buffevent : le mur s'écroule, le réaménagement de cette intersection est nécessaire.

▶ Ralentisseur rue du Huit Mai / rue des Ecureuils: Demander au service voirie de vérifier et réparer ce ralentisseur trop haut. Une fiche bleue est établie pour cette demande.

Fin de la séance : 23h30

PROCHAIN BUREAU ET CONSEIL DE QUARTIER

BUREAU (20h30, Mairie de Quartier)

Mardi 27 février 2007,

CONSEIL DE QUARTIER (20h30, Salle des Fêtes)

Mercredi 28 mars 2007,